

Conseil municipal du 2/02/2018

Présents : A Dugué, P. Doumerc, J. Damo, P Lefranc, J Lacombe, S. Besse, P. Delabre, JL Kretz, A. Letellier, E. Coutou.

Absents A. Jadelot (pouvoir à A. Dugué), B. Remond (pouvoir à E Coutou), S. Maffre (pouvoir à JL. Kretz), P. Guemin.

Secrétaire de séance : E Coutou

Intervention de Paul Doumerc :

Paul Doumerc exprime ses doutes quant à l'adéquation des décisions du conseil municipal et les prises de positions de Philippe Delabre à la 4C, en particulier sur les questions d'urbanisme. : PLU et SCOT, il ne lui paraît pas normal qu'un élu (1^o adjt), prenne régulièrement des positions sans concertation, sans susciter le moindre débat en amont avec le Conseil Municipal ou avec les élus du CM impliqués sur les sujets abordés.

En réponse Philippe Delabre a dit son profond désaccord avec les reproches qui lui ont été faits. Il a souligné en particulier que P. Doumerc n'avait pas tous les éléments pour apprécier la position de la 4C concernant le SCOT. Il a dit également qu'il ne prenait pas de position à la 4C sans en informer Jean-Luc Kretz

Ordre du jour :

1- Achat minicar :

Le conseil délibère pour modifier la ligne budgétaire pour l'achat d'un minicar d'une valeur de 20144 € ht. (à l'unanimité)

2 Financement salle polyvalente : demande de subventions

Fonds FEDER : 70 000€ (fonds européens).

DETR 109 675 € (2tat)

Région : 82 80€

Département : 45 000€

Reste à charge pour la commune : 85 000 €

Soit un total de 318183 € HT

Le conseil vote ce plan de financement pour demander les subventions.

3 Financement aménagement du bourg :

un dossier est monté pour un montant de 150000 € dépassant le montant du projet pour permettre d'acheter les matériaux pour faire en régie des travaux de maçonnerie d'aménagement du bourg (murets, etc) conjointement avec l'entreprise qui fera la voirie, les parkings et le devant de l'épicerie avec une rampe d'accès.

Plan de financement :

DETR : 30% 45000€

Région 15% 16000€

Département 25% 37500€ : la participation du département se traduira peut-être par la prise en charge du goudron puisque la route est départementale.

4- Attribution du marché de l'aménagement du bourg :

le conseil délibère à l'unanimité pour prendre l'entreprise Florès (sous traitance Maffre) moins disante et assurant la continuité avec la tranche 1.

5- Forêt communale :

L'ONF propose d'effectuer un bornage minutieux des parcelles privées enclavées dans la forêt municipale pour la somme de 3500€.

Le conseil ne trouve pas nécessaire cette dépense.

6- Répartition des sièges à la 4C :

Le conseil vote à l'unanimité moins une abstention la nouvelle répartition des sièges à la 4C Cordes et Milhars ayant perdu des habitants et Mouziès gagnés .

Milhars garde ces 2 sièges Mouziès 1siège de plus Cordes reste à 5 sièges.

7 Convention Penne Vaour pour le maillage de l'eau :

La convention est acceptée à l'unanimité du conseil mais une réserve est à transmettre à la commune de Vaour à propos de la limite des 80% de subvention. Dès que le taux de participation du conseil général est connu il faut re rédiger la convention avec un chiffrage réel.

Questions diverses :permettant à l'avenir ?

Urbanisme :

JL Kretz a rencontré la DDT avec MH Granjean pour discuter des dossiers de permis de construire en attente et trouver un fonctionnement acceptable pour la commune et la DDT qui permettra à l'avenir de pouvoir construire et restaurer à Penne .

Est proposé : la mise en place d'une commission municipale urbanisme qui aidera les demandeurs et argumentera auprès de la DDT les dossiers qu'elle estimera présentable.

Cette commission se compose de JL Kretz, P.Doumerc, E. Coutou, P Lefranc, S. Maffre, A. Dugué.

Le Garrissou : Information

L'OT intercommunal a repris la gestion de la base de loisir du Garrissou et envisage des embauches. La saison dernière a dégagé un bénéfice de 1200€ mais la 4C abonde de façon conséquente le budget. Le Garrissou contribue à hauteur de 1million à l'endètement de la 4C sur un endettement total de 1,8 millions. P Delabre souligne que cette structure fragilise financièrement et en temps la CC.

Fournil de Penne :

Le conseil propose d'inscrire au budget prévisionnel l'achat du Fournil pour que ce soit possible.

Un groupe composé de : A Dugué, B Remond, E Coutou, P Lefranc, S Besse, doit plancher sur un projet en vue de l'acquisition par la mairie de cet outil.

Subvention :

L'Association des parents d'élèves demande une subvention (accordée à l'unanimité) pour organiser un voyage scolaire.

Grand site :

Un dossier grand site autour de Cordes, Puicelsi, Bruniquel, Castelnau de Montmirail et Penne à été déposé. La préparation de celui-ci par le personnel des mairies concernées n'obligera pas l'adhésion de la commune, il sera temps d'étudier la question pour le conseil municipal. Conseil qui c'était positionné en septembre pour un projet différent suivant la rivière Aveyron.

Demande de l'association IHM :

Compte tenu que l'actuel locataire a déposé son préavis de départ, l'association demande si la mairie accepte de garder ce logement pour une éventuelle future famille migrante. OK. Pas de délai déterminé mais des travaux sont à prévoir dans l'appartement.

Le registre des délibérations reste à signer depuis plusieurs semaines pour certains conseillers.
Merci de passer à la mairie.